

Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent n° 077261015000476 - Agent Technique Polyvalent (h/f)

Informations concernant l'employeur

Nom de l'établissement FONTAINS
SIRET 21770190300015

Informations concernant l'opération

Numéro d'opération 077261015000476
Intitulé du poste Agent Technique Polyvalent (h/f)
Type d'emploi Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent
État de l'opération validée
Métier(s)

1. Voirie et infrastructures > Propreté de l'espace public > Agent de propreté des espaces publics

Service recruteur MAIRIE DE FONTAINS
Nombre de postes 1
Temps de travail Temps complet
Durée de travail 35h00
Durée de la mission 6 mois

Ce poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui

Fondement juridique de recrutement des contractuels

Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent (article L332-13 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-1 loi 84-53)

Des agents contractuels peuvent occuper des emplois permanents des collectivités et établissements territoriaux pour assurer le remplacement d'agents publics territoriaux autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison : a) D'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois ; b) D'un congé régulièrement accordé en application du code général de la Fonction Publique ou de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels territoriaux.

Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Il peut prendre effet avant le départ de l'agent faisant l'objet du remplacement, et peut être renouvelé par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence de l'agent public territorial à remplacer.

Suite au décret du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels, il est requis dans ce cas de saisir une déclaration.

Contact BERNASCONI, Bruno
MAIRE
mairie.de.fontains@wanadoo.fr
0164080776

Observateurs mairie.de.fontains@wanadoo.fr